

# **PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DU SECTEUR DES TRANSPORTS**



## **COMPOSANTE 3 :**

### **INTERCONNEXION DES SYSTEMES INFORMATIQUES DES ADMINISTRATIONS DES DOUANES DU BURKINA FASO ET DE LA CÔTE D'IVOIRE**

**SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE  
DU PLAN DE COMMUNICATION POUR LA COTE D'IVOIRE**

#### **Termes de référence**

Abidjan, le **10 août 2022**

## **I-CONTEXTE**

Dans le cadre du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur des Transports (PAMOSET) sur le corridor Abidjan-Ouagadougou, les administrations des Douanes du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire ont initié un projet d'interconnexion de leurs systèmes informatiques afin de sécuriser le transit des marchandises.

Cette interconnexion doit être réalisée, conformément aux résultats validés pendant les études du Programme d'Appui et d'Assistance au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIR), qui ont été adoptés par les administrations douanières de la CEDEAO.

Ces résultats décrivent des échanges électroniques de données sous forme de message et comprennent notamment :

- les scénarios à mettre en œuvre ;
- les spécifications fonctionnelles, notamment, la description des règles de gestion et des processus communs à développer ;
- les spécifications techniques, notamment, l'architecture, la plateforme d'échange électronique, les référentiels...

La mise en œuvre effective de ces spécifications fonctionnelles et techniques nécessite la satisfaction d'une série d'exigences dont les plus importantes sont identifiées par les activités suivantes :

- l'assistance de la CNUCED pour la mise en œuvre de la solution d'interconnexion des systèmes informatiques douaniers de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso ;
- la formation des équipes techniques sur les outils de mise en œuvre de la solution d'interconnexion ;
- l'acquisition de matériels et licences informatiques ;
- la mise en œuvre d'un plan de communication et de formation des utilisateurs.
- 

## **II-JUSTIFICATION**

La mise en service d'une nouvelle solution informatique s'accompagne d'une politique de conduite du changement. Cette stratégie est nécessaire pour :

- préparer les utilisateurs aux changements qu'apporte la solution dans l'exercice de leur métier ;

- faciliter la mise en service de la solution ;
- impliquer tous les acteurs à œuvrer pour la réussite du projet.

### **III-OBJECTIF DU PLAN**

Ce plan vise à :

- vulgariser et promouvoir auprès des administrations, usagers des services douaniers, populations, jeunes, acteurs et décideurs nationaux et internationaux, les pratiques nouvelles liées à l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ;
- mettre en lumière la contribution de l'interconnexion informatique à l'amélioration des procédures douanières au niveau de la frontière Côte d'Ivoire- Burkina Faso.

#### **1-Objectif principal :**

- donner une grande visibilité à la solution d'interconnexion informatique douanière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso au niveau national et international en faisant mieux connaître les objectifs, procédures, activités, résultats, contraintes et défis.

#### **2- Objectifs spécifiques :**

- (i) mobiliser les acteurs, décideurs nationaux et internationaux de tous les secteurs (public, privé, société civile, partenaires au développement) autour du projet ;
- (ii) informer et orienter les usagers sur les opportunités offertes par la mise en service d'une nouvelle solution informatique.

### **IV-PRINCIPALES ACTIVITES A METTRE EN ŒUVRE**

NB : Le plan de communication sera exécuté par la Direction Générale des Douanes,

#### **1- Communication interne**

**Thème :** Impact de l'interconnexion pour une Douane efficiente

**Public-Cible :** Personnel des Douanes de la Côte d'Ivoire

**Actions à mener :**

- assurer la communication sur les activités relatives à la formation du personnel douanier sur le concept d'interconnexion, sa mise en œuvre et ses avantages pour les services douaniers ;

- campagne de sensibilisation sur le concept d'interconnexion ;
- éditer les guides utilisateurs. La vulgarisation sera faite par la Direction de la Communication de la Douane.

## **2- Communication externe**

**Thème :** Interconnexion des systèmes informatiques douaniers de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso : une réalité

**Public-Cible :**

- Usagers des services douaniers (Opérateurs Economiques, Commerçants, Commissionnaires en douane agréés,

**Actions à mener :**

- Assurer la couverture médiatique de la formation des usagers des services douaniers sur les avantages de l'interconnexion en termes de célérité et d'économie dans les prestations ;
- assurer sur les sites web d'information en ligne et les réseaux sociaux, la rédaction et la publication d'articles de presse, d'interviews et publi-reportages sur l'impact de l'interconnexion ainsi que sur les activités et résultats de la Douane.;
- assurer la production et la diffusion des supports de communication audio, audiovisuel et presse (émission télé et radio, magazine télé et radio, films institutionnels, films documentaires, publi-reportages, spots annonces, sur les bénéficiaires du projet, les activités et résultats de l'interconnexion) ;

développer des actions de Relations Publiques avec le monde de la communication, la société civile, le Secteur Privé, les agences gouvernementales, les partenaires au développement **en rapport avec la mise en œuvre de l'interconnexion, et sous la coordination des douanes.**

- assurer de façon régulière, la rédaction et la publication d'articles et reportages des organes de presse et des médias impliqués dans les couvertures des activités du projet ;
- organiser la couverture médiatique de tous les événements majeurs.

**Supports imprimés :**

- Supports de formation pour les usagers des services douaniers ;
- conception visuelle des supports d'information, de sensibilisation et de communication de masse, notamment les brochures d'information,

dépliants, affiches, prospectus, kakémonos de présentation avec messages relatifs à l'interconnexion, , tee-shirt, casquettes, polos, etc. pour présenter et expliquer la notion d'interconnexion ;

- pose de panneaux routiers aux grandes artères du pays, aux entrées des bureaux des services douaniers ;

#### **Masses-medias :**

- site web, télé, radio, presse ;
- spot publicitaire radio-télé ;
- émission télévisée ;
- Encarts dans les journaux dans le cadre de la campagne pour l'interconnexion.

#### **4-Mettre en œuvre les activités relatives à la formation des utilisateurs**

Les formations seront dispensées par les experts de la Direction des Systèmes d'Information des Douanes Ivoiriennes. La coordination s'occupera de la logistique (salles de formation, restauration et toute autre action pour la réussite de la formation des utilisateurs) de toutes les formations relatives à l'interconnexion.

#### **V-RESULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus à l'issue de la mise en œuvre du plan de communication et de la formation des utilisateurs de la solution d'interconnexion sont :

- tous les acteurs privés ou douaniers sont sensibilisés pour le déploiement de la solution d'interconnexion ;
- le projet bénéficie de l'implication de tous les acteurs privés et publics ;
- toutes les informations relatives au projet sont disponibles ;
- les guides utilisateurs sont vulgarisées ;
- le personnel douanier est bien formé pour une utilisation efficace de la solution d'interconnexion déployée ;
- les usagers sont formés.

## **VI- DUREE DE LA MISSION**

Le délai de réalisation de la prestation est de six (06) mois, hors délai d'approbation des livrables. Le temps d'intervention du personnel clé est estimé à quatre (04) mois.

## **VII- VIII-PROFIL DU CONSULTANT**

Le Consultant individuel à recruter devra avoir des compétences avérées en communication institutionnelle.

Il devra avoir au moins cinq (5) ans d'expérience et deux (02) prestations similaires portant sur le changement de comportement.

Il devra également avoir :

- une expérience avérée dans la conception et la production d'outils de communication pour le développement ;
- une expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre de plans de communication;
- une expérience avérée (prouvée par des catalogues ou des press-book) en matière de conception, de production et d'implémentation de campagne média à travers les canaux classiques tels : média presse, media TV, média affichage, presse et hors média.

Disposer d'une forte capacité bilingue anglais-français serait un atout.

## **IX-METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT INDIVIDUEL**

Le Consultant sera recruté suivant la méthode de Sélection de Consultants Individuels sur la base des procédures définies dans les Directives relatives à la sélection et l'emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale version de janvier 2011, révisée en juillet 2014.

## **VII BUDGET**

<b>Désignation</b>		<b>Quantité</b>	<b>Montant</b>
<b>MEDIAS</b>			
TELE	Spots publicitaires (Agenda) : conception et diffusion	9	4500000
RADIO	Radio CI	20	500000
AFFICHAGE	Dépliants	5000	2500000
	Prospectus	5000	1500000
	Confection de banderoles	20	1500000
	Confection de Kakemonos	10	1500000
	Panneaux publicitaire 12m2 (Abidjan et au Nord de la Côte d'Ivoire)	10 X 30 jours	3050000
PRESSE ECRITE	Publication Presse écrite	3 jours	2690914
COUVERTURE MEDIATIQUE	Presse écrite, en ligne et audiovisuelle	05	2 750 000
PRODUCTION DE FILMS	Films institutionnels/ film documentaire/ Publi-reportage	4	8 146 200
<b>TOTAL MEDIAS</b>			<b>28 637 114</b>
<b>HORS MEDIAS</b>			
Kit formation		150	3750000
Edition du guide utilisateur (format A4 fermé, ouvert A3 couverture 250g, intérieur 135 quadri, dos carré collé)		250	2375000
Tee-shirt		500	1250000
Polo		250	1250000
Casquettes		200	600000
<b>TOTAL HORS MEDIAS</b>			<b>9225000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>37 862 114</b>